

Bulletin municipal

# Lavaltrie *vous informe*



Hiver 2026



**Budget  
2026**

Page 2

**Nouveau  
conseil  
municipal**

Page 5

**Événements  
à venir**

Page 14

**Calendrier  
des collectes**

Page 24



## MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Pour ce premier mot du maire depuis la récente élection municipale, je tiens d'abord et avant tout à remercier tous ceux et celles qui ont pris part à ce processus électoral. Les électrices et électeurs, bien sûr, mais aussi toutes les candidates et tous les candidats qui se sont impliqués dans cet exercice démocratique essentiel à la vitalité de notre communauté. Votre engagement, vos idées et votre volonté de contribuer à la vie publique témoignent d'un véritable attachement à notre ville.

L'automne dernier aura été marqué par de nombreuses rencontres riches en échange. J'ai eu le privilège de discuter avec plusieurs d'entre vous, d'entendre vos idées, préoccupations et aspirations pour l'avenir de notre ville. Ces conversations m'ont profondément inspiré. En effet, notre ville se construit grâce à la participation et à l'implication de chacun.

Le conseil municipal entame d'ailleurs ce nouveau mandat animé d'une volonté claire : travailler ensemble, dans un esprit de respect, de dialogue et de collaboration. Peu importe nos couleurs politiques ou nos perspectives personnelles, nous partageons une même responsabilité : celle d'agir pour le bien commun et de faire progresser notre ville.

Nous avons devant nous de beaux projets, de belles ambitions et, surtout, une communauté dont la force est indéniable. Ensemble, nous continuerons de faire de Lavaltrie une ville à échelle humaine, où il fait bon vivre, travailler et s'impliquer.

### Budget 2026

L'automne dernier a aussi été marqué par la préparation du budget 2026. Ce processus demande une planification réfléchie, où chaque détail a son importance. Le budget est donc élaboré avec soin pour refléter fidèlement le coût réel de nos dépenses (services, matériaux, produits, travaux, etc.) afin que notre communauté continue de profiter pleinement d'un milieu de vie sain, dynamique et accueillant.

Au cours des dernières années, la Ville a réalisé plusieurs projets qui ont contribué à améliorer la qualité de vie de notre communauté. Confronté à des hausses de coûts considérables qui perdurent dans le temps, le conseil municipal est sensible à la pression économique qui pèse tant sur la municipalité que sur les citoyennes et les citoyens.

Pour le budget 2026, nous misons sur l'équilibre entre la rigueur financière et la qualité des services. Avec une approche responsable et tournée vers l'avenir, nous priorisons le maintien et l'entretien des infrastructures.

Vous trouverez plus d'information sur le budget 2026 dans les pages suivantes. Il est aussi possible de consulter le document explicatif complet sur notre site Internet pour en savoir davantage.

Bonne lecture !

**Christian Goulet**  
Maire de Lavaltrie

## BUDGET 2026 : FAITS SAILLANTS

BUDGET D'OPÉRATION  
DE 31 559 241 \$

### → Hausse marquée des coûts :

- Projets en infrastructures
- Opérations
- Quotes-parts

### → Variabilité des taux :

- Intérêts sur les règlements d'emprunt
- Inflation

**Orientations financières :**

- Planification budgétaire rigoureuse pour faire face à la hausse des besoins et des coûts
- Priorité à l'entretien des infrastructures et à la pérennité des actifs municipaux
- Équilibre budgétaire en conciliant rigueur financière et qualité des services

**→ IMPACTS SUR LA TAXATION**

L'augmentation de la taxe foncière générale pour une résidence unifamiliale a été limitée à 3,20 % pour l'année 2026, soit une hausse alignée sur l'inflation selon l'indice des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2025.

Concrètement, cela représente une augmentation d'environ 122 \$ par année pour une maison unifamiliale moyenne (415 000 \$), soit près de 10 \$ par mois.

**REVENUS DE FONCTIONNEMENT**

Taxes générales	17 088 995 \$	57 %
Taxes – service de la dette à l'ensemble	3 058 101 \$	10 %
Taxes - service de la dette aux secteurs	838 426 \$	3 %
Compensation pour services municipaux	4 972 351 \$	16 %
Paiement tenant lieu de taxes	387 692 \$	1 %
Services rendus	572 998 \$	2 %
Imposition de droits, amendes et pénalités	1 673 200 \$	5 %
Transferts et subventions	1 970 535 \$	6 %
Affectations des surplus (pour équilibrer le budget)	996 943 \$	
<b>Total</b>	<b>31 559 241 \$</b>	

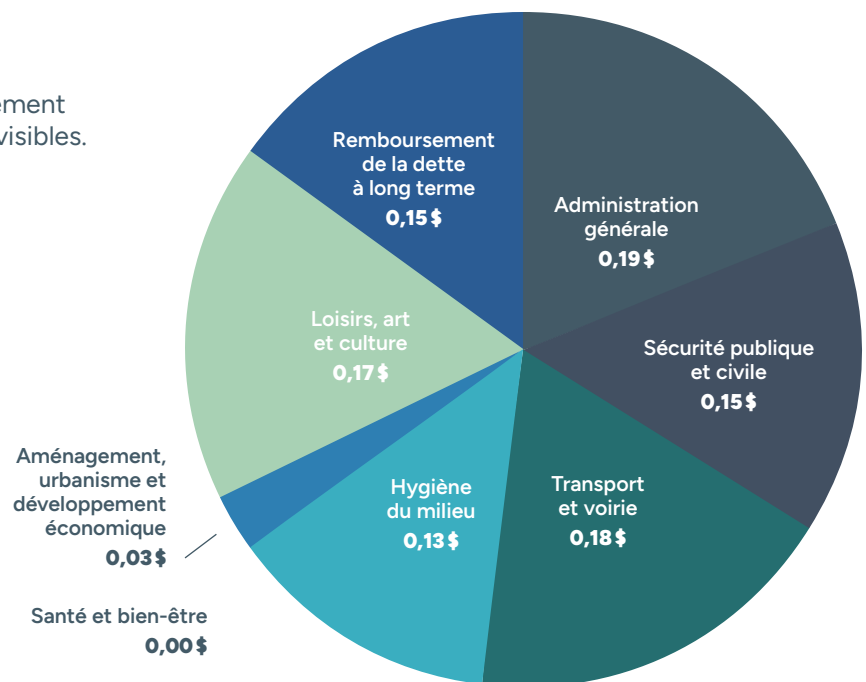
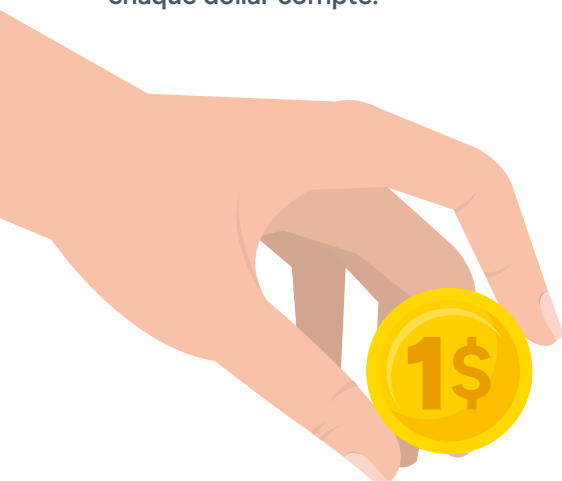
**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Administration générale	6 082 742 \$	19 %
Sécurité publique et civile	4 712 370 \$	15 %
Transport et voirie	5 815 787 \$	18 %
Hygiène du milieu	4 184 281 \$	13 %
Santé et bien-être	25 450 \$	0 %
Aménagement, urbanisme et développement économique	895 494 \$	3 %
Loisirs, art et culture	5 235 871 \$	17 %
Remboursement dette à long terme	4 607 246 \$	15 %
<b>Total</b>	<b>31 559 241 \$</b>	

**1 DOLLAR DE VOS TAXES REPRÉSENTE...**

Votre compte de taxes finance directement les services du quotidien, visibles et invisibles.

**Agir avec transparence et rigueur : chaque dollar compte.**



## PRINCIPAUX PROJETS

### Programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028

Parmi les projets priorités par le conseil municipal pour les trois prochaines années, mentionnons notamment :

- le pavage du rang Saint-François;
- les travaux de réfection de l'avenue des Pins;
- la poursuite des travaux de mise à niveau des équipements d'assainissement des eaux usées;
- les travaux préparatoires pour la mise aux normes de l'usine de filtration (sous réserve de l'obtention d'une subvention);
- le prolongement du trottoir sur la rue Notre-Dame jusqu'à la fin de l'avenue des Pins;
- l'ajout d'éclairage public dans les projets domiciliaires;
- la construction d'une salle communautaire (sous réserve de l'obtention d'une subvention);
- la modernisation de la bibliothèque Sylvie-Thouin;
- la construction d'un aréna (sous réserve de l'obtention d'une subvention);
- l'aménagement de sentiers de plein air (subvention obtenue).

## TAUX DE TAXATION FONCIÈRE

	Taux 2025	Taux 2026
Taux de base (immeubles résidentiels et agricoles)	0,5157	0,5322
Terrains vagues desservis	1,5537	1,6034
Immeubles de 6 logements et plus	0,6426	0,6683
Immeubles non résidentiels commerciaux de 1 500 000 \$ et moins	0,9449	1,0110
Immeubles non résidentiels commerciaux de 1 500 000 \$ et plus	1,4694	1,3478
Immeubles industriels de 1 000 000 \$ et moins	0,8320	0,9069
Immeubles industriels de 1 000 000 \$ et plus	1,2600	1,2089
Autre taxe foncière générale (service de la dette) - toute catégorie d'immeubles imposables	0,1010	0,1076

## TARIF DES SERVICES RÉSIDENTIELS

	2025	2026
Eau	272 \$	279 \$
Égout	195 \$	201 \$
Gestion des matières résiduelles	252 \$	265 \$
Gestion des matières résiduelles (semi-enfouies)	50 \$	53 \$
Gestion des fosses septiques	88 \$	89 \$

## INFORMATION

Pour obtenir plus de détails au sujet du budget municipal, veuillez visiter la page « [Budget et états financiers](#) » du site Web de la Ville.

## TAXES MUNICIPALES

Au début du mois de février, votre compte de taxes municipales 2026 vous sera transmis par la poste. Si vous êtes inscrits à Voilà!, votre compte de taxes sera disponible en ligne au début du mois de février également.

### Dates d'échéance 2026

Si votre compte de taxes municipales 2026 est de plus de 300 \$, il est possible de le payer en cinq versements : 10 mars, 29 avril, 18 juin, 18 août et 3 novembre.

### Renseignements

Pour obtenir tous les détails en lien avec votre compte de taxes municipales, veuillez visiter la page « [Taxes municipales](#) » du site Web de la Ville ou communiquer avec nous, en composant le 450 586-2921, option 1.



Vos élus municipaux, de gauche à droite : Jocelyn Guévremont, Céline Lepage, Christian Goulet, Guylaine Legault, Denis Moreau, Nadia Charles, Marie-Pier Villeneuve, Anne Charlot-Mayrand et Robert Pellerin.

## PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Lors des élections municipales tenues le 2 novembre 2025, les Lavaltrieuses et les Lavaltrieux ont été appelés à voter pour élire le maire ainsi que les conseillers municipaux des huit districts électoraux de la Ville.

Voici les personnes élues à l'issue du scrutin :

• Maire : Christian Goulet

### Conseillères et conseillers municipaux

• District 1 : Denis Moreau

Responsable des dossiers en lien avec les sports, les loisirs, le plein air, la culture, les relations à la communauté, la famille et les aînés.

• District 2 : Robert Pellerin

• District 3 : Anne Charlot-Mayrand

Responsable des dossiers en lien avec le développement durable et agricole, le transport collectif, l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

• District 4 : Jocelyn Guévremont

Responsable des dossiers en lien avec le développement économique, les infrastructures et le génie. Il est également adjoint aux dossiers en lien avec l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

• District 5 : Céline Lepage

Adjointe aux dossiers en lien avec le développement durable, le développement agricole et le transport collectif.

• District 6 : Nadia Charles

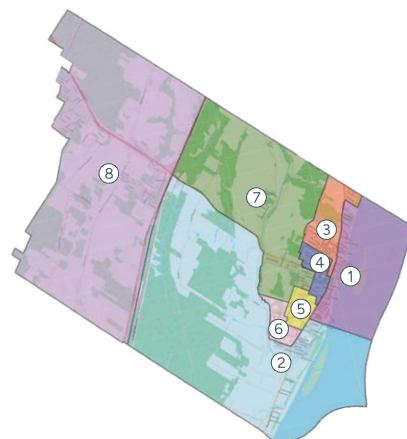
Adjointe aux dossiers en lien avec les sports, les loisirs, le plein air, la culture, les relations à la communauté, la famille et les aînés.

• District 7 : Marie-Pier Villeneuve

Responsable des dossiers administratifs, des ressources humaines et financières. Elle est également adjointe aux dossiers en lien avec les infrastructures et le génie.

• District 8 : Guylaine Legault

Adjointe aux dossiers en lien avec le développement économique.



Ces élus formeront le conseil municipal pour les quatre prochaines années. Ils ont pour mission d'assurer le bon fonctionnement de la Ville et de veiller au développement harmonieux de la communauté. Par leur présence aux séances du conseil, leur participation à différents comités et commissions, ainsi que leur implication dans les différents dossiers municipaux, ils contribueront à représenter les intérêts de la population, à soutenir les projets qui favoriseront le développement de la Ville ainsi que le mieux-être des Lavaltrieuses et des Lavaltrieux.

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal sont présentées devant le public, à l'hôtel de ville, situé au 1370, rue Notre-Dame, et en direct sur la page Facebook de la Ville de Lavaltrie. L'enregistrement de chaque assemblée est mis en ligne sur le compte YouTube de la Ville, le jour suivant sa tenue. Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 19 h. Voici les dates des prochaines séances de l'année 2026 : 2 février, 2 mars, 7 avril, 4 mai, 1<sup>er</sup> juin, 6 juillet, 17 août, 14 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre.

L'ordre du jour de la séance est disponible le jour même de la séance, dans la section « Actualités » du site Web de la Ville, alors que les procès-verbaux sont disponibles dans la section « Conseil municipal ».



## CAFÉ-CAUSERIE AVEC LE MAIRE

Samedi 21 février | 10 h à midi

Garage à Simon  
(1345, rue Notre-Dame)

Les échanges porteront sur le budget et les projets prévus au programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028.

Cafés, chocolats chauds et muffins seront servis gratuitement.

Bienvenue à tous !



## RESSOURCES BIENVEILLANTES POUR UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE

Besoin d'aide, de réconfort  
ou de solutions adaptées  
à votre situation ?

Découvrez notre nouvelle page Web [«Ressources bienveillantes»](#), qui centralise l'information sur les ressources locales et régionales pour accompagner toutes les personnes citoyennes : jeunes, aînés, familles, personnes vulnérables et bien plus.

Accédez facilement à des services essentiels favorisant le bien-être et la solidarité dans notre communauté en visitant cette nouvelle page du site Web de la Ville.

## POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

### Retour sur un moment marquant pour Lavaltrie

À l'automne dernier, la Ville de Lavaltrie a lancé avec fierté sa toute première *Politique de développement social*, une démarche participative qui place l'humain au cœur de ses décisions. Cette *Politique* définit une vision inclusive et solidaire pour l'avenir de notre communauté.

Le lancement s'est déroulé dans une ambiance conviviale, ponctuée par une pièce interactive d'*Avatar Théâtre sur mesure*, illustrant avec sensibilité les valeurs et les orientations de la *Politique*.

Fruit d'une vaste consultation citoyenne ayant mobilisé plus de 1 190 personnes, cette *Politique* s'accompagne d'un plan d'action ambitieux prévu jusqu'en 2029, axé sur des enjeux essentiels tels que :

- L'habitat et le milieu de vie ;
- La santé et les services sociaux ;
- Le respect et l'inclusion sociale ;
- L'éducation ;
- La communication et l'information ;
- Le transport et la mobilité.



Merci à toutes les personnes et les organisations qui ont contribué à cette démarche collective. Ensemble, nous faisons de Lavaltrie une ville inclusive, solidaire et tournée vers l'avenir.

Rendez-vous sur la page [«Politique de développement social»](#) du site Web de la Ville pour découvrir l'ensemble de cette *Politique* et son plan d'action.

## RESPECTEZ LES BRIGADIERS, PROTÉGEZ NOS ENFANTS

Nos brigadières et brigadiers assurent la sécurité des jeunes piétons près des écoles. Pourtant, ils sont trop souvent confrontés à des comportements dangereux et irrespectueux de la part de certains automobilistes: insultes, manœuvres imprudentes, non-respect du *Code de la route*.

Ces gestes mettent les brigadiers et les enfants qu'ils protègent en danger.

La Ville invite tous les conducteurs à faire preuve de vigilance, de patience et de respect. Merci de ralentir, de respecter les consignes et de faire preuve de civisme.

Ensemble, créons un environnement sécuritaire pour nos enfants et pour ceux qui veillent sur eux.

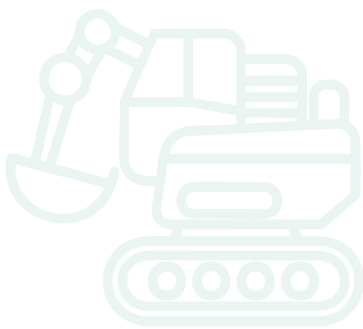


## JOURNÉE DÉCOUVERTE À LAVALTRIE

Le Carrefour jeunesse emploi (CJE) de D'Autray-Joliette, en collaboration avec Action Famille Lavaltrie, a organisé, le 28 octobre dernier, une Journée découverte s'adressant aux femmes immigrantes nouvellement établies à Lavaltrie. Pour l'occasion, six femmes inspirantes, originaires du Cameroun, de la Colombie, du Guatemala, du Pérou et du Rwanda, ont eu l'opportunité de découvrir Lavaltrie en compagnie de Marisol Dauphin, du CJE, ainsi que de Liliana Mucha et Mélissa Wagner d'Action Famille Lavaltrie. Ce fut une magnifique journée remplie de rires, d'échanges et de découvertes!

Au programme: accueil au CJE, visite du Service de sécurité incendie, découverte de la Bibliothèque Sylvie-Thouin, visite d'Action Famille Lavaltrie et de son éco-boutique, découverte des activités, événements et services municipaux en compagnie du maire, dîner convivial à L'Oeufrier, passage au Groupe Populaire d'Entraide de Lavaltrie (GPEL) et chez Aliments Goran.

Cette journée aura permis aux participantes de tisser des liens et de mieux connaître notre belle communauté. Merci aux partenaires pour leur accueil chaleureux et leur précieuse implication!



## TRAVAUX SUR LA MONTÉE GUY-MOUSSEAU

La première phase des travaux d'aménagement de la montée Guy-Mousseau s'est conclue avec succès à l'automne dernier.

En effet, ce chantier d'envergure s'est déroulé conformément à l'échéancier prévu, grâce à l'excellente collaboration entre la Ville, l'entrepreneur Généreux Construction et la firme de génie-conseil gbi. La Ville tient d'ailleurs à souligner leur professionnalisme et leur disponibilité tout au long du projet.

Les travaux réalisés dans le cadre de cette première phase, situés entre le pont de la montée Guy-Mousseau et la limite de l'école des Eaux-Vives, comprennent :

- La réfection complète des infrastructures souterraines, incluant les réseaux d'égout et d'aqueduc, ainsi que la chaussée ;
- L'aménagement d'une piste multifonctionnelle du côté de l'école des Eaux-Vives, qui s'étend sur toute la longueur de la montée Guy-Mousseau, jusqu'à la rue des Ancolies ;
- L'intégration de noues engazonnées végétalisées, conçues pour capter et retenir les eaux de pluie, réduire les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité ;
- La création d'un parc éponge sur le terrain situé en face de la rue des Ancolies, afin de faciliter la gestion des eaux pluviales. Ce parc sera bonifié dans une prochaine phase par l'ajout de sentiers, de plantations et de plateformes ;
- La construction d'un stationnement en bordure du parc éponge, destiné aux futurs usagers du parc et au personnel d'un centre de la petite enfance (CPE) dont l'implantation est prévue dans les prochaines années.

La Ville de Lavaltrie tient à remercier chaleureusement tous les partenaires impliqués dans ce projet pour leur précieuse collaboration. Elle souhaite également souligner la patience et la compréhension des citoyens du secteur, qui ont contribué au bon déroulement des travaux. Ce projet marque une étape importante vers un aménagement urbain plus sécuritaire, durable et agréable pour l'ensemble de la communauté.

La deuxième phase du projet, qui s'étendra de la limite de l'école des Eaux-Vives jusqu'à la rue Notre-Dame, sera réalisée ultérieurement. Des informations suivront à ce sujet dans les prochains mois.

*Ce projet s'inscrit parfaitement dans notre planification stratégique, qui vise à améliorer la qualité de vie des citoyens tout en favorisant des milieux de vie sécuritaires et durables. En aménageant des infrastructures qui encouragent le transport actif et qui améliorent la sécurité des déplacements, particulièrement ceux des cyclistes, des piétons et des personnes à mobilité réduite, nous faisons un pas de plus vers une ville plus verte, plus inclusive et tournée vers l'avenir.*

mentionne M. Christian Goulet, maire de Lavaltrie.



## INAUGURATION DU PARC DE PLANCHE À ROULETTES ET DU VÉLO-PARC : UN PROJET RÊVÉ PAR ET POUR LA COMMUNAUTÉ

Le 18 octobre dernier, la Ville de Lavaltrie a inauguré ses toutes nouvelles installations sportives situées derrière la Maison des contes et légendes : un parc de planche à roulettes et un vélo-parc qui plaisent déjà aux amateurs de sports urbains. Pour l'occasion, le maire, M. Christian Goulet, a souligné l'importance de ce projet pour la communauté :

*Ce parc, nous l'avons rêvé ensemble. Il est né d'un besoin exprimé par notre communauté, notamment lors des séances du conseil municipal, des consultations publiques et sur les réseaux sociaux. Ce lieu est bien plus qu'un terrain sportif : c'est un véritable milieu de vie, pensé pour encourager l'apprentissage, le dépassement de soi et le plaisir de bouger. Il témoigne de la mobilisation active de notre communauté, et nous avons de quoi en être fiers.*

Le parc de planche à roulettes, conçu par Papillon Skateparks, et le vélo-parc, réalisé par Vélo Solutions, en partenariat avec Tessier Récréo-Parc, constituent un espace dynamique et inclusif pour les amateurs de sports urbains. Le site offre une grande variété de modules, permettant une expérience stimulante pour tous les âges et tous les niveaux, de débutant à l'expert. Ces infrastructures permettent la pratique de la planche à roulettes, de patins à roues alignées, de trottinettes, de BMX et de tous types de vélos. Elles offrent une grande capacité d'accueil et une configuration originale qui distingue Lavaltrie des autres parcs de la région.

Plusieurs bonifications viendront enrichir ces installations : éclairage, fontaine à boire, toile d'ombrage, mobilier accessible et supports à vélo. D'autres améliorations pourraient s'ajouter afin de rendre ce lieu encore plus accueillant, fonctionnel et inclusif.

Le printemps prochain promet d'être dynamique : préparez-vous à profiter pleinement de ces installations !

## ASSOUPLISSÉMENT POUR LES LOGEMENTS ADDITIONNELS À UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

Face à la pénurie de logements et au fardeau financier que représente l'achat d'une propriété, la Ville a assoupli les normes applicables à un logement additionnel à une résidence unifamiliale. Cette initiative a pour objectif de faciliter l'accès à la propriété, tout en augmentant l'offre de logements sur le territoire de Lavaltrie.

En résumé, les nouvelles dispositions permettent :

- d'augmenter la taille et l'espace qu'un logement additionnel peut occuper à l'intérieur d'une résidence unifamiliale ;
- d'aménager un logement additionnel dans un bâtiment détaché d'une telle habitation, à la condition notamment que l'immeuble soit desservi par le réseau d'aqueduc municipal et que le terrain soit d'une superficie d'au moins 600 m<sup>2</sup>.

Pour obtenir des informations supplémentaires à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme :

450 586-2921, option 2 | [urbanisme@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.lavaltrie.qc.ca).



# Portail citoyen

## Êtes-vous inscrit ?

Le Portail citoyen vous permet d'accéder à vos services municipaux en seulement quelques clics :

- Inscription au système d'alerte de masse Alerte Lavaltrie ;
- Demande de permis ;
- Demande de subventions ;
- Dépôt d'une requête ou d'une plainte ;
- Consultation de l'évaluation foncière de votre propriété et de votre compte de taxes municipales ;
- Participation au sondage ;
- Inscription aux activités ;

Et plus encore !

Rendez-vous au [portail.lavaltrie.ca](http://portail.lavaltrie.ca) pour vous inscrire dès maintenant! Vous pouvez également télécharger l'application mobile Portail Lavaltrie, disponible dans l'App Store ou sur Google Play, pour profiter des avantages de cet outil sur votre cellulaire ou sur votre tablette électronique.

## Besoin d'information ou d'assistance ?

Nous vous invitons à communiquer avec nous en composant le 450 586-2921, option 1.



**FIERTÉ  
LOCALE**

**Une entreprise lavaltroise  
à l'honneur**



## **NOVAX IMMOBILIER INC.**

Mettre en lumière nos entreprises locales, c'est aussi célébrer la beauté de notre ville et tout ce qu'elle a à offrir à ses citoyennes et citoyens. Pour cette édition, nous souhaitons mettre à l'honneur Novax Immobilier Inc., une entreprise lavaltroise qui contribue à diversifier l'offre de logements et à enrichir le paysage urbain de Lavaltrie.

Depuis ses débuts, Novax s'est donné comme mission de créer des projets immobiliers originaux, modernes et bien pensés, où la qualité de vie et le confort des résidents sont au cœur de chaque réalisation. Bravo à toute l'équipe de Novax pour son travail, sa créativité et sa contribution à l'essor de Lavaltrie !

### **Derrière les projets : des entrepreneurs engagés**

Novax, c'est aussi des humains passionnés qui œuvrent pour leur communauté. Nous tenons à saluer l'engagement de Marc-André Bernier et de Marc Saulnier pour leur implication active dans le développement économique de Lavaltrie. Leur complémentarité, leur vision et leur expertise en immobilier et en construction permettent à Novax de réaliser des projets ambitieux qui répondent aux besoins grandissants de logements dans notre milieu. Engagés dans la communauté lavaltroise depuis leur jeune âge, ils ont choisi d'investir dans la municipalité qui leur tient à cœur.

Merci à Marc-André Bernier, Marc Saulnier et toute l'équipe de Novax Immobilier Inc.

**défi  
osentreprendre<sup>MD</sup>**

Ce défi est un grand mouvement québécois qui fait rayonner les initiatives entrepreneuriales de milliers de personnes chaque année, et ce, dès l'âge du primaire.

La date limite pour soumettre une candidature et courir la chance de remporter une bourse est le 11 mars 2026, à 16 h. Rendez-vous sur le site Web [osentreprendre.quebec/defi-osentreprendre/](http://osentreprendre.quebec/defi-osentreprendre/) pour en savoir plus à ce sujet.



## CARTE D'ACHAT LOCAL BONIFIÉE : UNE OFFRE À NE PAS MANQUER !

À l'automne dernier, la Ville de Lavaltrie, en collaboration avec le Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie (RGAL) et Recursyve, lançait une nouvelle initiative pour soutenir les commerçants de Lavaltrie : la carte d'achat local bonifiée.

Offertes au coût de 50\$, ces cartes permettent aux gens de bénéficier d'une valeur de 65\$ à dépenser dans les commerces lavaltois participants.

Il est toujours possible de vous procurer une carte d'achat local et de consulter la liste des commerces participants en vous rendant au [achetonslocal.net](http://achetonslocal.net).



## OMNIUM DE GOLF DU RGAL

Le 11 septembre dernier, la Ville de Lavaltrie a eu le plaisir de participer à la 13<sup>e</sup> édition de l'Omnium de golf, organisé annuellement par le Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie (RGAL).

Cette édition a permis d'amasser un montant record de plus de 65 000\$. Cette somme servira à diversifier les activités du regroupement, notamment avec l'organisation de nouveaux événements. Le RGAL mettra également sur des partenariats structurés, la promotion de l'achat local et un plan de communication bonifié afin de soutenir le développement économique et la vitalité des entreprises de Lavaltrie.

La Ville a d'ailleurs profité de l'occasion pour mettre en lumière l'importance de l'achat local avec l'aménagement de son kiosque aux couleurs de la campagne promotionnelle *Mon cœur est ici, mes achats aussi*.

La Ville tient à féliciter le RGAL pour l'organisation de ce bel événement-bénéfice qui a su rassembler 164 joueurs durant la journée et 250 personnes lors du souper.

Cette édition fut une fois de plus un véritable succès. Merci au RGAL pour son dynamisme et pour son apport indéniable à la vitalité économique de Lavaltrie !





## ÉTAT DES PATINOIRES ET DE L'AIRE DE GLISSE

L'accessibilité aux patinoires et à l'aire de glisse varie en fonction des conditions climatiques hivernales. Des fermetures temporaires sont parfois émises de façon préventive afin d'assurer la sécurité de tous et pour maintenir la qualité des glaces et de la surface de glisse pour le reste de la saison.

Pour consulter l'état des patinoires et de l'aire de glisse, rendez-vous sur la page « État des sites » du site Web de la Ville.

- ◆ Patinoire avec bandes
- Anneau de glace
- ▲ Aire de glisse

### Parc Gérard-Lavallée ◆ ● ▲

120, rue Saint-Antoine Sud  
Chalet de la Seigneurie

### École de la Rive ◆

60, rue Douaire-De Bondy

### Parc Louise-Bissot ◆ ●

Rue des Capucines  
Roulotte chauffée

### Parc Jacques-Auclair ◆ ●

1070, chemin Georges  
Chalet des loisirs



## ACCÈS AU FLEUVE POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser les descentes du quai municipal ainsi que tout autre accès au fleuve sur le territoire de Lavaltrie lors de la période hivernale.

Nous vous invitons à faire preuve de prudence afin d'assurer votre sécurité et celle de vos proches.

Merci de votre collaboration.

## VIGNETTES POUR LA RAMPE DE MISE À L'EAU

Vous utilisez la rampe de mise à l'eau de Lavaltrie en période estivale? N'oubliez pas qu'une vignette est obligatoire pour la mise à l'eau de votre embarcation nautique. Les vignettes seront disponibles dès le 13 avril 2026, via votre Portail citoyen, sous l'onglet « Demande de permis ».

Pour obtenir tous les détails à ce sujet, veuillez consulter la page « Quai municipal » du site Web de la Ville.

## PARTICIPEZ À LA MAGIE DE NOS ÉVÉNEMENTS : DEVENEZ PARTENAIRE !

Entrepreneurs, gestionnaires et commerçants, Vous souhaitez soutenir votre communauté tout en faisant rayonner votre entreprise? Joignez-vous à nous et devenez partenaire des événements de la Ville de Lavaltrie!

En commanditant nos activités, vous contribuez à animer notre milieu de vie, à créer des moments mémorables pour les Lavaltoises et Lavaltois, tout en augmentant votre visibilité auprès d'un public engagé et local.

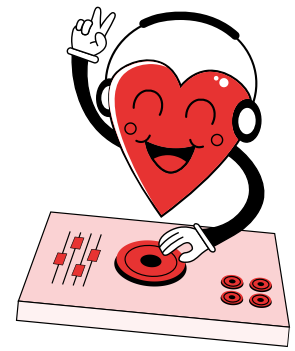
Pour découvrir les différentes options de partenariat possibles, contactez notre équipe : [loisirs@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:loisirs@ville.lavaltrie.qc.ca) | 450 586-2921, option 4, poste 0.





**30, 31 janvier et 1<sup>er</sup> février**

Feux d'artifice, sports d'hiver, glissade sur tubes, tournoi de hockey-bottines et plus encore !



# Patinez

sous les **ét**♥**iles**

**Vendredi 13 février,  
de 18 h à 21 h**

**Parc Gérard-Lavallée**

Cafés et chocolats chauds offerts gratuitement !



## Semaine de relâche

**Une relâche bien remplie à Lavaltrie !**

Profitez d'une foule d'activités gratuites pour toute la famille !

Découvrez la programmation complète



## Fête des sucres

**5<sup>e</sup> ÉDITION !**

**Samedi 28 mars, de 9 h à 13 h**

**École de la Rive**

Repas cabane à sucre (\$) | Tire d'érable | Jeux gonflables

Inscription en ligne requise. Plus d'infos à venir.



Kathleen Varin, préposée au comptoir de prêt, responsable de l'animation à la Bibliothèque et du projet journalistique avec les jeunes.



Deux des jeunes journalistes, accompagnées des membres du Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté, du Service des communications ainsi qu'une bénévole, lors du gala.

## DES PROJETS SOUS LES PROJECTEURS

La Bibliothèque Sylvie-Thouin a remporté le prix « Bibliothèque » aux Grands Prix Desjardins de la culture de Lanaudière grâce au projet parascolaire *Le Public*, un magazine créé avec des élèves de l'école secondaire de la Rive. Ce projet innovant et rassembleur donne une voix aux jeunes, stimule leur créativité et renforce leur sentiment d'appartenance à la communauté. Porté par la Bibliothèque, le Service des communications de la Ville, les Éditions de Villers, la MRC de D'Autray et l'école secondaire de la Rive, *Le Public* est un véritable tremplin pour les journalistes en herbe.

Mention spéciale également au Défi à pied levé, finaliste dans la catégorie « Sport » au gala Les Mérites Lanaudois. Le Défi à pied levé est un événement rassembleur qui favorise l'activité physique pour tous : jeunes, familles, personnes âgées, coureurs de tous les niveaux, marcheurs et personnes à mobilité réduite. Grâce au Défi des entreprises, une course à relais destinée aux entreprises locales dans le cadre de cet événement, des sommes sont amassées afin de permettre l'achat de chaussures et de matériel sportif pour les jeunes lavaltois. Une belle façon d'encourager la pratique d'activités physiques dans la communauté.

Quand culture et sport s'unissent, c'est toute la communauté qui grandit.



### Rencontre d'autrice avec Sylvie Froment

Par l'autrice de la saga *Les belles de Lanaudière*

Samedi 21 février, à 13 h

Une conférence où Sylvie Froment explore l'histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle à travers sa saga familiale, inspirée des souvenirs et des documents de ses grands-parents originaires de la région de Lanaudière.

### Maintenir sa santé au rythme des saisons - Le printemps

Par À fleur de pot

Samedi 28 février, à 13 h

Accueillez le printemps en harmonie avec votre corps et votre esprit. Cette conférence propose des conseils simples pour adapter votre mode de vie à la saison :

- Organes à soutenir
- Aliments à privilégier
- Exercices adaptés
- Émotions bénéfiques

Découvrez une approche naturelle pour prendre soin de vous.

### La fois où j'ai dansé avec une cigogne... sur Compostelle!

Par Amélie Dubois

Jeu­di 26 mars, à 19 h

Dans une rencontre conviviale et pratico-pratique, l'autrice partage son pèlerinage de 740 km sur le mythique Camino Francès en Espagne, qui a inspiré son roman *La fois où... j'ai dansé avec une cigogne*. Huit ans après *La fois où... j'ai suivi les flèches jaunes*, elle raconte le déclencheur de cette nouvelle aventure, ses défis et ses découvertes. Entre anecdotes, réflexions et conseils, vivez avec elle un Compostelle inspirant.

## CONFÉRENCES GRATUITES

Bibliothèque Sylvie-Thouin

Inscription en ligne requise



# 2025

## UN PETIT RÉCAPITULATIF DE LA DERNIÈRE ANNÉE À LA BIBLIOTHÈQUE

8 024 abonnés

Ce sont 500 abonnés de plus qu'en 2024! Bienvenue à ces nouveaux passionnés de lecture!

### Des activités pour tous les âges et tous les goûts

Ateliers créatifs, conférences enrichissantes, visites scolaires, clubs de lecture, sorties de la Biblio-Tente et plus encore! Chaque année, la Bibliothèque propose des activités variées pour que chacun y trouve son compte.

### Lectures vedettes de 2025

Les abonnés ont un faible pour les magazines *Châtelaine*, *Cool!* et *Je jardine*, qui trônent au sommet des périodiques les plus consultés.

Côtés romans, les histoires d'amour contemporaines et les œuvres à suspense de Freida McFadden, *La femme de ménage*, et Colleen Hoover, *Jamais plus*, continuent de captiver les lecteurs.

Enfin, chez les auteurs d'ici, Simon Paré-Poupart, avec *Ordures! Journal d'un vidangeur*, et Janette Bertrand, avec *Cent ans d'amour, réflexions sur la vieillesse*, se distinguent avec des histoires aussi touchantes que percutantes.



### Carte de bibliothèque

Vous avez oublié votre carte de bibliothèque? Pas de souci! Vous pouvez présenter une preuve numérique ou une photo de votre carte pour effectuer vos emprunts.

Simple, rapide et pratique!

## ACCÈS FACILE À LA LECTURE NUMÉRIQUE

Vous avez une liseuse et vous souhaitez en profiter davantage? Bonne nouvelle! En tant qu'abonné, vous avez accès gratuitement à plus de 2 000 livres numériques via le catalogue en ligne de la Bibliothèque.

N'hésitez pas à demander de l'aide pour emprunter et télécharger des livres numériques! L'équipe de la Bibliothèque se fera un plaisir de vous accompagner dans vos recherches.

### Prêt de liseuses Kobo

La Bibliothèque offre gratuitement le prêt de deux liseuses électroniques Kobo. Sur celles-ci se trouvent déjà plusieurs livres issus du catalogue de la Bibliothèque. Il est également possible de demander des titres précis, selon leur disponibilité, ou de suggérer des thématiques: romans policiers, auteurs québécois, romance, etc. Un délai de 72 heures est nécessaire pour ajouter les titres demandés et vérifier la recharge de l'appareil.

Pour obtenir plus d'informations à ce sujet et consulter le catalogue, rendez-vous sur la page «[Bibliothèque Sylvie-Thouin](#)» du site Web de la Ville.



[ville.lavaltrie.qc.ca/emplois](http://ville.lavaltrie.qc.ca/emplois)

# Fais de ton été une expérience payante!

Découvre des postes variés qui te permettront de développer tes compétences, d'enrichir ton CV et de vivre une expérience unique.

**Construis ton avenir dès cet été!**

EMPLOIS ÉTUDIANTS

**SURVEILLANTS | COMMIS-RÉCEPTIONNISTE**  
**MANOEUVRE** parcs et événements | **SAUVETEURS**  
**INSPECTEUR** en règlements municipaux



## La Ville de Lavaltrie recrute!

EMPLOIS PERMANENTS SAISONNIERS (avril à octobre):

**MANOEUVRE** parcs et espaces verts | **HORTICULTEUR**

## PLAINTES ET REQUÊTES



Afin de centraliser la réception des plaintes et des requêtes et pour assurer un suivi personnalisé pour chaque citoyen, toutes plaintes et requêtes doivent être faites par l'entremise de votre Portail citoyen, sous l'onglet «Plaintes et requêtes». Nous vous invitons à prioriser ce service en ligne. Si vous êtes dans l'impossibilité d'accéder au formulaire électronique, veuillez composer le 450 586-2921, option 1.

## SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS : NUMÉRO DE GARDE

Le numéro de garde du Service des travaux publics doit être utilisé uniquement en cas d'urgence, lorsque les bureaux administratifs sont fermés.

Voici quelques exemples de situations qui nécessitent une intervention immédiate :

- Un bris d'aqueduc (public ou privé) ou d'égout ;
- Un affaissement de la chaussée ;
- Une entrave dans la voie publique (arbre, branche, débris) ;
- Un arrêt-stop endommagé ou retiré ;
- Un refoulement d'égout.

En cas d'urgence hors des heures d'ouverture, composez le numéro de garde : 450 368-0411. **Pendant les heures d'ouverture, veuillez composer le 450 586-2921, option 3, poste 0.**

Pour toute demande d'information ou pour un suivi, contactez le Service des travaux publics :

450 586-2921, option 3, poste 0  
[travauxpublics@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:travauxpublics@ville.lavaltrie.qc.ca)

## DOMMAGES CAUSÉS LORS DU DÉNEIGEMENT

Si vous constatez que des dommages ont été causés à votre propriété lors du déneigement des rues, et ce, même s'ils ne sont pas entièrement visibles, il est important de nous en aviser le plus rapidement possible. Pour ce faire, veuillez remplir une requête détaillée en ligne, en vous rendant dans la section «Plaintes et requêtes» de votre Portail citoyen.

Au besoin, communiquez avec le Service des travaux publics en composant le 450 586-2921, option 3, poste 0. Puisque certains dommages sont visibles seulement au printemps, **veuillez noter que la date limite pour formuler une plainte est le 30 avril 2026.**



## OPÉRATION DE DÉNEIGEMENT

Votre collaboration est essentielle afin de faciliter les opérations de déneigement et d'assurer la sécurité de tous.

Merci de bien vouloir :

- Retirer les paniers de basketball placés en bordure de rue ;
- Placer les bacs roulants (ordures, récupération et compost), ou les sacs de papier, à l'intérieur de votre entrée, avec les roues orientées vers votre domicile. À noter que les bacs doivent être déneigés et dégagés de la glace, sans quoi ils ne pourront être vidés ;
- Éviter de déposer la neige provenant de votre entrée dans la rue ;
- Veiller à ne pas obstruer l'accès aux bornes d'incendie lors du déneigement de votre entrée.

Merci de votre précieuse collaboration.

## STATIONNEMENT EN HIVER



Jusqu'au 15 avril, entre minuit et 8 h, le stationnement est interdit dans les rues, sauf lors des levées d'interdiction.

### Comment être informé des levées d'interdiction de stationnement ?

- En jetant un coup d'œil au panneau électronique situé à l'intersection des rues Saint-Antoine Nord et du Tricentenaire;
- En vous abonnant au système d'alerte de masse Alerte Lavaltrie, via votre Portail citoyen;
- En consultant la section « [Stationnement en hiver](#) » du site Web de la Ville.



### Attention : contravention et remorquage aux frais du contrevenant.

Au besoin, lorsque l'interdiction de stationner dans les rues la nuit est en vigueur, il est permis de stationner votre véhicule dans certains stationnements municipaux :

- Hôtel de ville (1370, rue Notre-Dame)
- Église (1341, rue Notre-Dame)
- Stationnement du boisé (60, rue Benoît)
- Montée Guy-Mousseau (grand stationnement près du pont)
- Parc Jacques-Auclair (1070, chemin Georges)

Cet hiver, avant de se stationner, il suffit de s'informer !

## STATIONNEMENT DANS LA RUE : FAISONS PREUVE DE COURTOISIE

Pour éviter d'imposer des contraintes supplémentaires, comme l'ajout d'interdictions de stationnement, la Ville de Lavaltrie compte sur le bon jugement et la collaboration des utilisateurs de la voie publique.

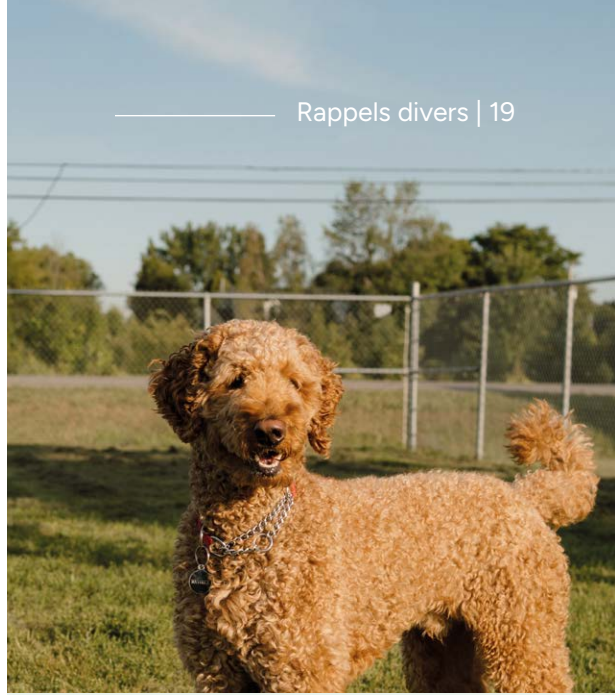
Voici quelques règles simples à respecter :

- Gardez une distance de 5 m à l'avant et de 5 m à l'arrière d'une balise lorsque vous vous stationnez. Ces installations servent à réduire la largeur de la voie pour inciter à ralentir. Un véhicule mal stationné peut forcer les autres à le contourner par la voie inverse, ce qui est dangereux;
- Stationnez votre véhicule dans le bon sens de la circulation, et non à contresens, pour assurer une circulation sécuritaire;
- Évitez de garer votre véhicule dans une courbe puisque cela nuit à la visibilité et à la sécurité;
- Assurez-vous que votre véhicule ne dépasse pas la limite de pavage de la rue lorsqu'il est dans votre stationnement privé.

En respectant ces règles et en faisant preuve de courtoisie envers les autres, vous contribuez à maintenir la sécurité et la convivialité dans les rues de votre quartier.

Quant à l'occupation du domaine public, comme l'utilisation d'une rue ou d'un trottoir pour des activités exceptionnelles, un certificat d'autorisation est requis. Ce document permet de vérifier si une signalisation temporaire doit être installée. Pour obtenir ce certificat d'autorisation, veuillez contacter le Service des travaux publics, en composant le 450 586-2921, option 3, poste 0.

Merci de votre collaboration.



## RAPPELS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIEN

### Licence (médaille)

Tout propriétaire de chien doit enregistrer son animal et acquitter les frais annuels pour la licence (médaille), vendue au coût de 30\$. Elle est valide pendant un an, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

L'achat ou le renouvellement de la licence peut se faire en ligne, via le site Web de la SPCA Lanaudière/Basses-Laurentides, pour recevoir la licence par la poste, ou en vous rendant dans une animalerie de Lavaltrie. La licence pour chien est obligatoire et l'animal doit porter sa médaille en tout temps. En cas d'infraction, un constat peut être émis.

### Lieux publics

Dans un endroit public, un chien doit être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 mètre. Un chien de 20 kg et plus doit porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais. En cas de non-respect du *Règlement relatif aux animaux*, des constats d'infraction peuvent être émis.

Il incombe à la SPCA Lanaudière/Basses-Laurentides de veiller à l'application de ce règlement. Toute plainte à ce sujet doit leur être communiquée directement, en composant le 450 222-1112.

Rendez-vous sur la page « [Contrôle animalier](#) » du site Web de la Ville pour en savoir plus à ce sujet.

# ALERTE LAVALTRIE

## SYSTÈME D'ALERTE DE MASSE

Pour recevoir les messages importants de la Ville de Lavaltrie, vous devez vous inscrire au système d'alerte de masse Alerte Lavaltrie via votre [Portail citoyen](#). Une fois votre compte créé, vous pourrez modifier vos coordonnées et vos préférences en tout temps :

### Types d'alertes souhaités

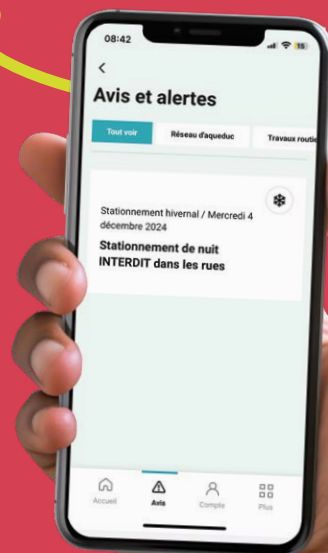
Mesures spéciales en lien avec la sécurité publique, les avis d'ébullition, les travaux routiers, des rappels divers, les événements à venir, etc.

### Moyens de communication souhaités

Appel, texto, courriel et/ou notification via l'application mobile Portail Lavaltrie.

### Vous n'avez pas d'adresse courriel ?

Veuillez communiquer avec nous en composant le 450 586-2921, option 1, pour que nous procédions à votre inscription.



## L'IMPORTANCE DE BIEN DÉGAGER LES ISSUES EN HIVER

Après chaque chute de neige importante, assurez-vous de bien dégager les accès à votre domicile (portes, fenêtres, escaliers, balcons, terrasses) afin de pouvoir l'évacuer rapidement en cas d'incendie ou pour obtenir de l'aide facilement si une intervention médicale est nécessaire. Assurez-vous également que les portes et les fenêtres ne soient pas coincées dans la glace.

**Ces simples gestes pourraient sauver des vies en situation d'urgence.**



## VIGILANCE FACE AU COLPORTAGE

À Lavaltrie, les colporteurs doivent détenir un permis délivré par la Ville pour faire de la sollicitation à domicile. Comme très peu de permis sont accordés à cet effet, il est important de rester vigilant lorsqu'un vendeur itinérant se présente chez vous.

### Voici les bons réflexes à adopter :

- Demandez à voir le permis de colportage émis par la Ville de Lavaltrie ;
- Consultez la page [«Colportage»](#) du site Web de la Ville pour vérifier les autorisations en cours ;
- Refusez que l'individu entre dans votre domicile, surtout si vous ne vous sentez pas en confiance ;
- Méfiez-vous des pressions pour conclure rapidement une entente ou pour engager une somme d'argent.

Si vous êtes sollicité par un colporteur sans permis ou que celui-ci se montre insistant, communiquez rapidement avec la Sûreté du Québec, en composant le 310-4141, ou le \*4141.

## ÊTES-VOUS PRÊTS À FAIRE FACE À UNE SITUATION D'URGENCE ?

À Lavaltrie, nos équipes municipales et les services de sécurité publique sont prêts à intervenir rapidement lors d'une situation d'urgence, mais il est tout aussi essentiel que chaque citoyen prenne les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et le bien-être de sa famille lors d'une panne de courant prolongée, une inondation ou toute autre catastrophe naturelle.

### LA TROUSSE 72 H : UN INCONTOURNABLE

Il est essentiel de prévoir à l'avance les articles de première nécessité et de réfléchir aux besoins spécifiques de votre famille pour être prêt en cas d'urgence. Il est donc fortement recommandé de préparer une trousse d'urgence, comme un sac à dos ou un bac, contenant tout le nécessaire pour subvenir aux besoins de votre maisonnée pendant au moins 72 heures (3 jours).

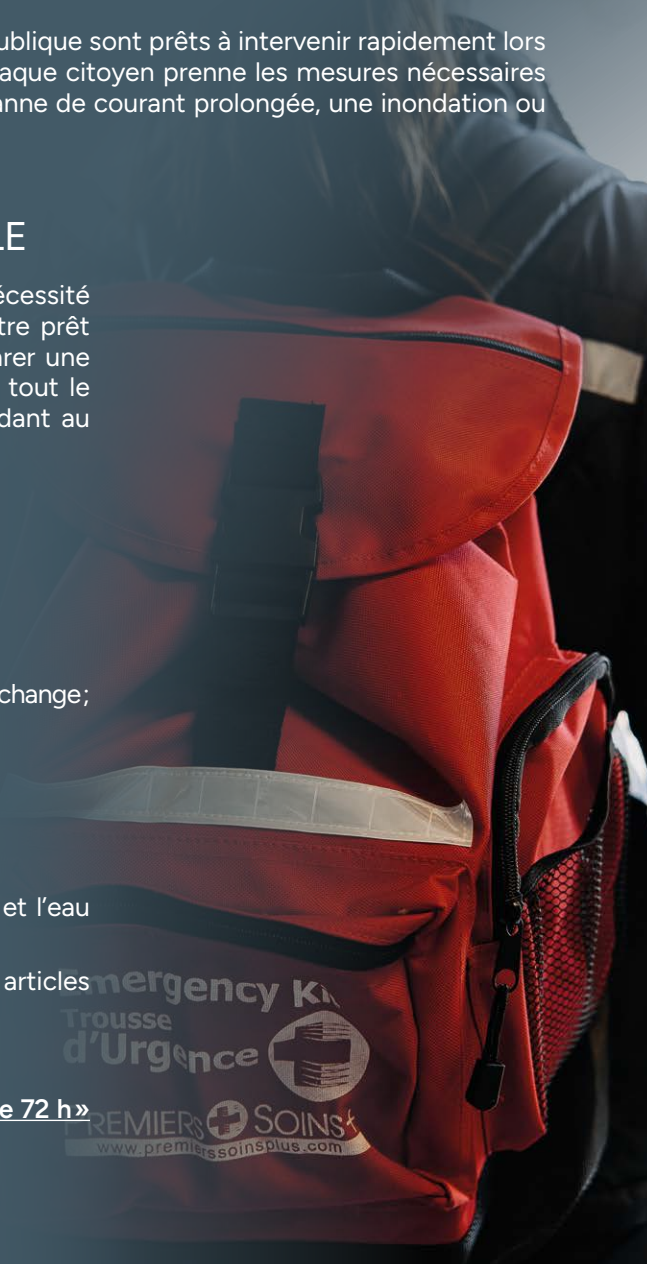
**Voici les 7 articles essentiels à avoir dans cette trousse :**

1. De l'eau potable (6 litres par personne) ;
2. De la nourriture non périssable ;
3. Un ouvre-boîte manuel ;
4. Une radio à piles et des piles de rechange ;
5. Une lampe frontale ou une lampe de poche ainsi que des piles de rechange ;
6. Des chandelles ainsi qu'un briquet ou des allumettes ;
7. Une trousse de premiers soins.

**Soyez prêt, restez organisé :**

- Rangez votre trousse dans un endroit facile d'accès ;
- Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les aliments et l'eau au besoin ;
- Adaptez la trousse aux besoins de votre famille : médicaments, articles de bébé, nourriture pour animaux, etc.
- Veillez à bien organiser le matériel afin de le trouver facilement.

Pour plus de conseils et d'informations, consultez la page « [Trousse 72 h](#) » du site Web de la Ville.



## PANNES D'ÉLECTRICITÉ

En cas de panne de courant, Hydro-Québec est la source officielle d'information.

### Suivi de la situation en temps réel

Consultez la page « Info-pannes » sur le site Web d'Hydro-Québec ou téléchargez l'application mobile pour suivre l'évolution de la situation. Si la panne qui vous touche ne figure pas sur la carte, signalez-la en ligne ou par téléphone, en composant le 1 800 790-2424.

### Signalement d'une situation à risque

Si vous apercevez une branche ou un arbre menaçant le réseau électrique, communiquez avec la ligne « Pannes et bris » d'Hydro-Québec, au 1 800 790-2424.



### Appel à la prudence

N'utilisez jamais une génératrice à l'intérieur, même dans un garage avec la porte ouverte. La génératrice doit toujours être placée à l'extérieur, loin des portes et des fenêtres. Les barbecues au charbon de bois ou au propane doivent également être utilisés à l'extérieur seulement pour éviter tout risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

En cas de panne, restez informé et adoptez les bons réflexes pour assurer votre sécurité et celle de vos proches.



275, rue Notre-Dame

Garage municipal

Écocentre

## ÉCOCENTRE DE LAVALTRIE

275, rue Notre-Dame,  
derrière le Garage municipal

L'écocentre de Lavaltrie est un service gratuit, offert pour vous permettre de vous départir des matières qui ne sont pas admissibles aux collectes régulières. Il joue un rôle important dans la gestion des matières résiduelles en favorisant leur valorisation et en réduisant l'enfouissement.

### Tri obligatoire des matières

Les préposés de l'écocentre sont là pour vous accompagner et veiller au respect des règles de tri, qui sont essentielles au bon fonctionnement du site. Lorsque nos employés vous rappellent que le tri des matières est obligatoire, ils font simplement leur travail afin que le service demeure efficace et que des frais supplémentaires ne soient pas engendrés par un mauvais tri.

### Respect et civisme

Les paroles irrespectueuses, les gestes violents, les menaces et le refus de collaborer sont des attitudes qui vont à l'encontre du civisme et de la courtoisie qui doivent prévaloir à l'écocentre.

La Ville de Lavaltrie vous rappelle que :

- Aucune forme de violence physique ou verbale ne sera tolérée;
- L'accès à l'écocentre pourrait être refusé à toute personne violente ou agressive;
- Les lieux sont sous surveillance vidéo en tout temps;
- La Ville se réserve le droit de porter plainte au criminel en cas de gestes ou de paroles violentes.

Le respect et la sécurité doivent demeurer au cœur de toutes les interactions. Derrière chaque employé, il y a un humain qui ne fait que son travail. Choisissons la courtoisie.

### Horaire hivernal

Du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars

#### Samedi :

7 h à 12 h et 13 h à 16 h

La présentation d'une pièce d'identité avec une photo valide est requise lors de la visite.

L'accès à l'écocentre peut être refusé jusqu'à 30 minutes avant l'heure de fermeture du dîner et de la fin de journée, selon la quantité de matière à décharger et l'achalandage sur le site.

Consultez la liste complète des matières acceptées et refusées à l'écocentre.



En tout temps, il est interdit de déposer quelque matière que ce soit à l'extérieur de l'écocentre.

## INFO-COMPOST

Jusqu'à la fin du mois d'avril, la collecte du compost (bacs bruns, sacs en papier) se fait le vendredi, aux deux semaines. À noter qu'il n'y a aucune limite pour le nombre de bacs bruns collectés lors de la collecte du compost.

**Important :** aucun sac de plastique, biodégradable ou compostable, n'est accepté dans cette collecte.

### TROIS RÈGLES SIMPLES :

#### Ça se mange

(ou c'est une partie de quelque chose qui se mange)

#### C'est en papier ou en carton

(propre ou souillé, non ciré)

#### C'est un résidu de jardin

(sauf les branches d'une longueur de plus de 30 cm et de plus d'1 cm de diamètre)

### Trucs pour faciliter le compostage avec le gel hivernal

- Badigeonner le contour du bac avec un corps gras comme de l'huile végétale ;
- Éviter de jeter des liquides ;
- Tapisser le fond du bac avec du carton, du papier journal, des feuilles ou des copeaux de bois.



## CAMION EN PARTAGE

Ce service permet aux citoyens qui ne possèdent pas de camion d'en emprunter un pour transporter leurs matériaux vers l'écocentre de Lavaltrie ou l'écocentre Dépôt Rive-Nord, situé à Saint-Thomas.

### Disponibilité et frais de location

Le camion est disponible lorsque les écocentres sont ouverts et lorsqu'il n'est pas utilisé par les employés municipaux, donc à l'extérieur des heures d'ouverture de la Ville :

- Vendredi, de 12 h à 17 h
- Samedi, de 7 h à 17 h

La durée maximale de la location est de 3 heures par jour.

Le coût de location du camion est de 25 \$/heure, essence incluse. Un dépôt de 100 \$ est exigé.

### Information

Afin d'obtenir tous les détails sur la réservation et les conditions d'utilisation du camion, rendez-vous sur la page « Camion en partage » du site Web de la Ville. Pour obtenir de l'assistance afin de réserver le camion en partage, composez le 450 586-2921, option 1.

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2026

### Qu'est-ce qu'une collecte d'encombrants ?

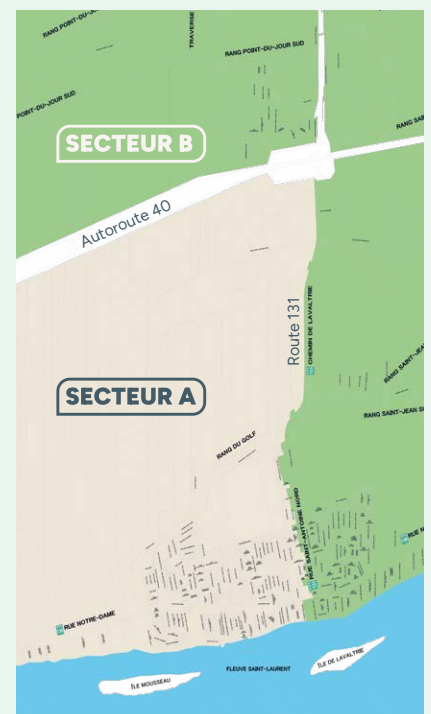
La collecte des encombrants permet de se départir de gros rebuts comme les meubles et les électroménagers d'une longueur de plus d'un mètre (3 pieds) ou qui pèsent plus de 25 kilogrammes (55 lb) et qui sont d'origine domestique.

Ce service est offert 5 fois par année dans chacun des secteurs :

SECTEUR A	16 mars	SECTEUR B	23 mars
	11 mai		18 mai
	8 juin		15 juin
	6 juillet		13 juillet
	12 octobre		19 octobre



**Important :** seuls les gros rebuts qui n'entrent pas dans le bac à ordures et qui font partie des matières acceptées seront collectés.

Consultez la liste complète des matières acceptées et refusées lors de la collecte des encombrants.



# CALENDRIER des collectes 2026

## JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4			7	8		10
11		13	14	15	16	17
18			21	22		24
25		27	28	29	30	31









## FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
1			4	5		7
8		10	11	12	13	14
15			18	19		21
22		24	25	26	27	28

## MARS

D	L	M	M	J	V	S
1			4	5		7
8		10	11	12	13	14
15			18	19		21
22		24	25	26	27	28
29						

## AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
5		7	8	9	10	11
12			15	16		18
19		21	22	23	24	25
26			29	30		

## MAI

D	L	M	M	J	V	S
						
3		5	6	7		9
10			13	14		16
17		19	20	21		23
$\frac{24}{31}$			27	28		30

## JUIN

D	L	M	M	J	V	S
						
		2	3	4		6
7			10	11		13
14		16	17	18		20
21			24	25		27
28		30				

## JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
5			8	9		11
12		14	15	16		18
19			22	23		25
26		28	29	30		

## AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
2			5	6		$\frac{1}{8}$
9		11	12	13		15
16			19	20		22
23		25	26	27		29
30						

## SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			2	3		5
6		8	9	10		12
13			16	17		19
20		22	23	24		26
27			30			

## OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1		3
4		6	7	8		10
11			14	15		17
18		20	21	22		24
25			28	29		31

## NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1		3	4	5		7
8			11	12		14
15		17	18	19		21
22			25	26		28
29						

## DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6			9	10		12
13		15	16	17	18	19
20				24	25	26
27		29	30	31		

Ordures ménagères  Secteur A  Secteur B  Matières compostables  Matières récupérables  Encombrants pour ce secteur

La collecte des retailles et des petites branches de cèdre est disponible gratuitement de mai jusqu'à la fin du mois d'octobre. Une fois la coupe de vos cèdres effectuée, rendez-vous au [arbressence.ca](http://arbressence.ca) afin de planifier une collecte directement à votre domicile avec Arbressence.